L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUPUOS & LIMET, Propriétaires-Éditeurs

Bureaux—No. 72 Rue du Carmen.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 8 JUIN.

SOUTHERN LIFE INSURANCE COMPANY.

Nous donnons la traduction d'une lettre adressée par Mr. J. H. Miller, surintendant des Agences de la Compagnie, par ordre du comité exécutif, à M. S. Y. Tupper, Président de la Branche de Charleston.

Charleston S.C., 19 mai 1873.

Cher monsieur,

En réponse à votre demande très polie, je désire vous soumettre un rapport exact des progrès des affaires du Southern Life Insurance Co.

Le dernier rapport officiel de la Compagnie présente l'excellent état suivant :

Le montant total des recettes de caisse pour l'année finissant le 31 décembre 1872, est de..... $692,529 07

Le montant total des dépenses, comprenant les pertes et les dividendes..... 478,372 75

Laissant un surplus des recettes sur les dépenses de..... 313,956 32

Le montant net des assets de la Compagnie au 1er janvier 1872, était de..... 1,133,868 07

Il était au 1er janvier 1873... 1,534,483 97

Donnant une augmentation des assets pendant l'année dernière de..... 401,195 90

La valeur de réserve à 4 pour cent de toutes polices en cours régulier, au 31 décembre 1872, calculée par un comptable compétant, est de 1,004,808 96

La Compagnie pourrait aisément réassurer tous ses risques et avoir encore un excédant pour les porteurs de polices de $495,386 29, tout en ayant déclaré et payé comptant aux porteurs de Police des dividendes annuels de 13 à 26 pour cent. Considérant combien il existe de Compagnies faisant des affaires dans le Sud, et parmi lesquelles beaucoup plus grandes des compagnies du Nord et de l'Ouest, qui n'ont pu déclarer de dividendes pour 1872, on peut tenir compte à la Compagnie du Southern Life des résultats qu'elle a obtenus, et apprécier l'habileté avec laquelle ses affaires sont conduites. Ces grands résultats justifient son état prospère de la manière la plus éclatante.

Depuis le 1er janvier 1873, la Compagnie a placé dans les Etats du Texas, Louisiana, Alabama, Mississipi et Caroline du Sud, plus de $120,000 sur valeurs de première classe et autres bonnes sécurités recommandées par les hommes d'affaires les plus sérieux dans ces pays respectifs.

Le chiffre des *nouvelles* affaires jusqu'à ce jour, en 1873, est déjà plus que *double* de celles faites l'année dernière à pareille date en 1872.

Avant visité dans les derniers dix-huit mois tous les grands centres commerciaux du Sud, dans l'intérêt de la Compagnie et pour y établir des Directions semblables à celle qui vient d'être organisée à Charleston, je crois pouvoir dire que j'ai reçu le plus cordial accueil et le meilleur patronage de tous les hommes distingués et influents dans les affaires, et que j'ai pu établir des Boards constitués de manière à donner à la Compagnie une grande sensibilité d'un grande impulsion.

Ce mouvement doit encourager tous ceux qui ont véritablement à cœur l'indépendance et la prospérité des Etats du Sud, et qui désirent par tous les moyens honorables arriver à protéger les intérêts du pays.

Il est temps que le peuple reconnaisse dans ses compatriotes ses véritables amis, et qu'il trouve, ici même, à placer sûrement le fruit de ses économies, au lieu de l'envoyer dans les Etats du Nord et de l'Ouest, au détriment du Sud appauvri déjà par toutes les horreurs de la guerre et ses suites.

Je suis avec respect,
Votre serviteur,
J. H. MILLER.
Surintendant des Agences du Southern Life Insurance Co.
(*Propagateur Catholique.*)

"LA MATERNELLE."

En donnant la relation d'un voyage que notre président, M. J. H. Miller vient de faire dans tous les Etats du Sud, et qui prouve l'état exceptionnellement prospère de la Compagnie du Southern Life Insurance, dont il est le Surintendant des agences, nous ne pouvons manquer d'ajouter à ce rapport quelques mots au sujet de "La Maternelle."

Notre Président dont l'intelligente activité est si généralement appréciée, a reçu partout des encouragements et des promesses tellement positifs, que nous pensons déjà compter sur l'extension de notre société. Des questions de taxe retardent maintenant cette extension, mais dans un avenir prochain nous aurons surmonté bien des difficultés, que les affaires nouvelles rencontrent toujours et que les circonstances si malheureuses dans lesquelles se trouve notre pays viennent encore augmenter.

Nous avons reçu de partout les preuves les plus éclatantes de sympathie, toutes les âmes *loyales, honnêtes* et *bonnes* ont applaudi à nos efforts, et nous pouvons plus que jamais AFFIRMER les immenses avantages que "La Maternelle" offre aux familles, et *qu'elle seule peut donner en faveur des enfants.*

Le programme que nous avons publié et que nous allons encore répandre en grand nombre, indique clairement le but humanitaire de la Société.

La combinaison est basée sur les principes les plus vrais, les plus absolus de la morale et de la charité. Quant à l'application du principe économique, nous sommes toujours heureux d'en démontrer la simplicité et vous répéterons encore, et nous le prouverons facilement, que "La Maternelle," au contraire de toutes les compagnies d'Assurances, de toutes les caisses d'Epargnes, n'a pas de risques à courir, ni d'intérêt de capital à servir, et que ses frais d'administration devant se reporter sur des placements faits à échéances de 5, 10, 15 ou 20 ans, la part de ces frais deviendra presque insignifiante à la liquidation de chaque de ces classes.

Le capital s'augmentant chaque année des versements nouveaux, les intérêts grossiront aussi et viendront s'accumuler; et comme il n'y aura pas de répartition à faire avant cinq années, les frais généraux se subdiviseront et deviendront lors de cette répartition presqu'insignifiants pour ce premier exercice et plus encore pour les suivants.

Quant aux avantages qui résulteront certainement des placements faits dans l'intérêt des enfants, le tableau suivant que nous ajoutons, les indique suffisamment; ils ne sont du reste point discutables. Nous annonçons la nomination de M. James D. White comme agent général de "La Maternelle," avec de tels hommes le succès de la Société ne se fera pas attendre.

Exemple de répartition des intérêts et profits d'une classe supposée d'enfants entrés en association dans l'année de leur naissance, pour une période de 3, 10, 15 ou 20 années.

Nous supposons donc 1000 enfants au profit desquels il sera de versé 10 piastres pour chacun d'eux.

Ces 1000 versements équivalant à 1000 parts feront un capital de.....	$10,000
Au bout de 3 années cette somme de 10,000 piastres, augmentée des intérêts composés à 5 pour cent par exemple, formera un capital de, environ.....	15,600
Par la mortalité, que les tableaux suivants indiquent, et qui sont le résumé de tous les calculs donnés, le nombre de parts serait réduit de 49 pour cent.	
Il ne resterait au bout de 3 ans que 500 parts pour diviser le capital de $15,600. La part qui était de 10 piastres au jour du versement serait donc alors de.....	26
Au bout de 10 années le capital serait de, environ.....	22,000
Par les mêmes raisons que ci-dessus, le nombre de parts serait réduit de 48 p. cent. Il resterait seulement 520 parts pour diviser le capital de 22,000 piastres. La part serait donc alors de.....	42
Au bout de 15 années le capital serait de, environ.....	33,000
Le nombre de parts serait réduit de 48 pour cent, il resterait seulement 520 parts pour diviser le capital de 33,000 piastres. La part serait donc alors de.....	60
Au bout de 20 années le capital serait de, environ.....	45,000
Le nombre de parts serait réduit de 52 pour cent, il resterait seulement 480 parts pour diviser le capital de 45,000. La part serait donc alors de.....	80

— Hier mourait dans un petit village des environs de Paris une vieille dame, madame de B..... qui a assurément collectionné le plus grand nombre de *De Profundis* possible et cela..... de son vivant.

Madame de B..... avait, il y a quarante ans, fait élever, dans le voisinage du nouvel ob ale, n'était rien, une petite chapelle gothique où les pauvres venaient prier et recevoir les aumônes.

La reconnaissance n'a malgré tout, il fait décidé que la municipalité de l'endroit ferait sceller une plaque sur l'un des côtés de l'église. Quelque temps après on pouvait en effet y lire cette inscription :

Priez pour madame de B....., qui a fait ériger cette chapelle.

Or, pendant quarante ans, les visiteurs s'agenouillaient devant la chapelle disaient un *De Profundis* pour la dame charitable, qu'ils croyaient morte depuis longtemps.

Le plaisant de la chose, c'est que madame de B..... ne s'en doutait nullement et cet homme fantaisiste pendu à sa mémoire.

Je connais bien des suspectieux qui en seraient morts du coup.

LOUISIANE.

Le Monitor dit qu'on a signalé quelques cas de variole à la Nouvelle-Orléans et que le docteur Adams a perdu un enfant de M. Adams O. Hayden.

— Encore de présumées fièvres d'origine cette semaine, en la Nouvelle-Orléans, et cependant l'abondance de l'inondation des cuisines qui sont sujettes par les hautes pressions. Il est grand temps que se ferment les écluses closes.

UN SACRIFICE.—Lundi dernier, le 2, dit le Courier de la Ville Ibérie, l'habitation Rosedale, six milles en bas de la Ville Ibérie, a été vendue pour le compte de la succession de Thomas H. Thompson, et a été adjugée à un habitant de la Nouvelle-Orléans, pour un peu plus de $17,000, moins que n'a coûté la maison. Cette propriété contient environ 2,000 acres de terre, a une bonne sucrerie avec machine à vapeur, etc.

— Le moulin à scie de M. Emile Pereier, au Bayou des Allemands, a été complètement détruit par un incendie, ces jours derniers.

TERREBONNE.—On lit dans une lettre particulière :

"Les récoltes dans cette partie de la paroisse sont très bonnes, mais les planteurs n'ont à peine pu travailler dans leurs champs à cause des pluies incessantes que nous avons eues dans le mois passé. Nous avons encore eu une très forte pluie hier soir, et ne pouvons labourer aujourd'hui."

LE TEMPS ET LES RÉCOLTES. — Nous n'avons pas, dit le *Cotton Boll* de Vermillionville, à faire un meilleur rapport, cette semaine, si ce n'est que nous avons eu de la pluie presque tous les jours, et que peu de travail a pu se faire sur les terres pendant la semaine dernière. C'est la plus mauvaise saison que nous ayons eue, dans l'ouest de la Louisiane, depuis bien des années, et nous en redoutons les terribles résultats pour les planteurs.

LE MEMPHIS ET PASO.

ARRÊT.

La cour d'appel a prononcé son arrêt à l'audience du 31 mai. Comme aux audiences précédentes, on remarquait une grande affluence de curieux, d'intéressés, d'amis et de parents. M. le président a donné lecture de son arrêt à ses collègues de la chambre du conseil, et la cour, qui habituellement siége dès onze heures, n'a été annoncée qu'à midi.

Indépendamment de son appel contre le fond, M. Crampon avait fait déposer des conclusions tendant à infirmer le jugement de la 2e chambre pour ce qui concernait son arrestation au cours des débats; il avait également soutenu dans les mêmes conclusions à la nullité de son assignation dont il relevait quelques irrégularités; M. Crampon a succombé sur ces deux points. Contrairement à ce qu'il demandait, la cour a maintenu les parties civiles dans tous leurs droits.

L'arrêt est aussi plus longuement et plus sévèrement motivé que le jugement. Le ministère public avait abandonné la prévention à l'égard de Paquinet, mais la cour n'a pas cru devoir l'acquitter; elle l'a considéré non comme l'employé de Parrilla, mais comme le associé qu'avait pris part aux mêmes manœuvres que son ancien patron.

Toutes les condamnations ont été maintenues : Crampon, quatre ans; Gauldrée-Boileau, trois ans; Lisignol, deux ans, et Poupinel, un an d'emprisonnement.

La cour a aggravé en un sens la situation de M. Gauldrée-Boileau. Tout en ayant été condamné à trois années de prison, ce prévenu n'avait pas été atteint de peines pécuniaires. Sans prononcer une amende contre lui, la cour l'a déclaré solidairement responsable du paiement des amendes dont ses co-prévenus ont été frappés.

Poupinel n'en revenait pas, son visage était d'un rouge cramoisi; Gauldrée-Boileau, les larmes aux yeux, cherchait son avocat pour lui demander si l'arrêt était prévoyable. Quant à Crampon et à Lisignol, leurs traits ne paraissaient pas altérés.

Il ne reste plus aux condamnés que le faible espoir de la cassation; mais la cour a statué principalement en fait, ce qui enlève bien des chances au pourvoi.

La salle d'audience était comble; les gardes municipaux et des agents de police ne perdaient pas de vue les quatre détenus.

LES VIGNES DANS LA GIRONDE.

Nous trouvons dans le *Courrier de la Gironde* un travail rétro-spectif et fort intéressant sur la situation créée à la viticulture par les gelées d'avril et que nous croyons devoir reproduire :

La réunion de la Société d'agriculture de la Gironde, tenue le 7 mai, était fort nombreuse. On y comptait une soixantaine de propriétaires venus de tous les points du département. Avant comme après la séance, il nous a été possible de recueillir sur les dégâts occasionnés par la gelée des renseignements qui, pour ne pas être officiels, ne s'en recommandent pas moins à l'attention en raison de leur provenance.

Les gelées des 23, 26 et surtout, 27 avril, ont occasionné des désastres immenses et inconnus de mémoire d'homme.

Les bourgeons des vignes n'ont résisté que sur certains versants incliné au nord, même à de faibles élévations; sur quelques expositions abritées et élevées, et sur des immenses ou plateaux très découverts.

On cite quelques carrés, fort rares, préservés au milieu des palus, et quelques vignobles du haut Médoc et de Saint-Emilion.

On a précisé, comme exemples :

Des communes de Ludon, Macau, le Plan en Médoc, qui ont perdu la totalité de leur récolte; c'est à peine si une faible lisière, très étroite et parallèle au fleuve, serait préservée; il n'y a certainement pas le vingtième de leur territoire conservant ses bourgeons.

Les vignobles de Sauterne, Preignac, Barsac, Podensac et Cérons, tous vignobles blancs, sont ravagés, au neuf dixièmes. Un propriétaire de Cérons ne pense pas qu'il se fasse un tonneau de vin dans toute la commune. On ne cite, comme sauvé, qu'un carré de château d'Yquem, situé sur un versant exposé au nord.

Tout le canton de la Brède et Léognan, Saint-Médard, Eysines, Le Taillan, Blanquefort, sont perdus six quarante-neuf cinquantièmes.

La presque totalité de Lomjac, Cadillac, Saint-Croix du Mont, sur la rive droite, est sacrifiée, et pour ces quartiers, dans l'ensemble, il ne reste pas un sixième.

Quant à la Bénauge, il n'y reste absolument rien; plusieurs propriétaires, récoltant habituellement plus de 300 tonneaux, craignent de n'avoir pas de vin pour la consommation de leur personnel.

On cite comme sauvés plusieurs vignobles des plateaux élevés de Créon; mais dans ce canton même la proportion des pertes atteindrait les neuf dixièmes.

Dans le canton du Carbon-Blanc, il ne reste rien.

Les palus de Libourne, Saint-Emilion, Castillon, Fronsac, n'ont rien conservé; de rares côteaux y sont favorisés.

A Ambarès, Bassens, Montferrant, tout est détruit.

Dans les côteaux du Bourgeais et de Blayais, on appréciait au tiers ce qui est resté.

Quant au Médoc, dont il a été fait une étude particulière, les communes basses n'ont rien conservé; quelques autres, un peu accidentées, ont bien gardé un tiers. On cite comme ayant moins souffert : Saint-Julien, Pauillac, Saint-Estèphe; La-fite s'aurait point de mal.

Dans l'ensemble du Médoc, c'est à peine s'il reste un cinquième de bourgeons. Pour l'ensemble de la récolte du département, on n'ose pas espérer qu'il reste plus du douzième et du quinzième de sa récolte totale.

Ces désastres sont d'autant plus terribles, que beaucoup de vignes ne repousseront pas, et que la récolte de celles qui repousseront plus ou moins bien est compromise pour l'année 1874.

— On sait qu'un monument national a été élevé sur le champ de bataille de Teutoburg, à Harminius, ou Hermann, le grand chef germain, qui fit reculer les puissantes armées de l'empire romain. Le piédestal porte déjà les noms fameux par lesquels Tacite a immortalisé son nom : *Arminius libérator haud dubie Germaniæ*, etc. Sur l'étiqué que brandit le héros tonique sont gravés les mots dont Frédéric-Guillaume III avait fait en devise : "L'unité allemande est ma force; ma force est la puissance de l'Allemagne." On se propose de faire dorer ces paroles, et le docteur Bandel de Detmold, qui a pris l'initiative de monument national, annonce qu'il se propose de faire graver sur le piédestal une autre inscription dont voici le sens exact :

"Le 17 juillet 1870, Napoléon III, empereur des Français (des Français, s'il vous plaît), déclara la guerre à la France; plus toutes les tribus allemandes, à l'exception des Autrichiens, se levèrent, et avec 1870 à janvier 1871, elles châtièrent, par une série de victoires, l'orgueil français, sous la conduite de Guillaume Ier, roi de Prusse, que le peuple allemand fit empereur le 18 janvier 1871."

A propos de cette inscription insultante, un correspondant de la *Gazette de France* rappelle les mots qu'écrivait, en 1808, le prince de Pückler-Muskau, un Prussien de la Silésie, se trouvant de passage à Lyon.

"Quand on voit de près les Français, ces dominateurs du monde, on ne peut pas assez admirer leur modestie, leur politesse, leur modération, toutes qualités qu'ils ont conservées, après avoir assujetti la plus grande partie de l'Europe, après les victoires les plus éclatantes. Qui aurait pu supporter la glorieuse arrogance (*grossen Uebermuth*) des Allemands, s'ils n'étaient traversés à la pensée des Français, si la victoire eut suivi leurs armées?"

Mot parlait en 1808 un grand seigneur prussien. Qu'en pense M. de Bandel?

— On lit dans le *Gaulois* :

On n'est pas un, ce n'est pas dix, ce n'est pas vingt peut-être que le gouverneur de Paris a autorisés à paraître depuis le 1er mars.....

C'est VINGT-CINQ!

Sur ce nombre, deux ou trois à peine ont paru..... les autres attendent patiemment que les capitaux leur tombent du ciel.

A l'heure qu'il est, il y a *cent cinquante-quatre* demandes d'autorisation en souffrance. Parmi les titres déposés, nous trouvons celui-ci, qui attestait les colonnes d'Hercule du fantaisisme :

LE MANGE-TOUT CRU.

Hélas! j'ai bien peur que cette excellente feuille — malheureuse, cela va sans dire. — ne trouve rien à se mettre sous la dent. Tout est *suivi* et archi-suivi par le temps qui coupe.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

ESPAGNE.

Madrid, 7.—Les Cortes Espagnoles formeront un nouveau ministère. Le député Blanco propose quatre ans la déclaration de la République. Les délégués se mettent eux-mêmes à la tête des volontaires des provinces, respectives et s'unissent dans un grand effort contre les Carlistes.

Madrid, 7.—Un télégramme reçu aujourd'hui par le ministre de la guerre, du général Velarde, commandant les forces républicaines dans la province de Barcelone, annonce qu'il offre en démission de ce poste.

Il paraît que sa colonne s'est mutinée à Vgualilad, ville à 44 milles au nord-ouest de Barcelone, et que Velarde et ses officiers ont été obligés de fuir pour échapper à la fureur des soldats révoltés.

Le général Cabrientso marchait sur Sgualida avec une force assez grande pour pouvoir rétablir l'ordre parmi les troupes.

Le vendredi, 6 du courant, les carlistes républicains de la garnison de Grenade ont eu un conflit avec les habitants et cet fait feu sur eux. L'attaque a été repoussée.

Plusieurs citoyens ont été tués et blessés. Aujourd'hui, il y a un une rixe parmi quelques soldats dans les casernes de Vlenlararo, à 4 milles de cette ville. Quatre hommes ont été tués et beaucoup ont été grièvement blessés.

A la séance des Cortès, aujourd'hui, le señor Orenza a été élu président de ce corps. Il a eu 177 voix. Les autres officiers des Cortès ont été réélus.

ANGLETERRE.

Londres, 7—Une dépêche de Madrid contredit la capture d'Irun par les Carlistes.

FRANCE.

Paris, 7—La Banque de France a payé au Trésor un quart de la somme due à l'Allemagne pour l'indemnité de guerre. Le reste sera payé en versements mensuels. On avait dit qu'il y avait eu des négociations favorables pour accélérer l'évacuation du territoire français par les Allemands. Ce rapport est probablement faux.

Versailles, 7 juin.—Le comte von Arnim, ambassadeur de l'empire d'Allemagne, a été formellement reçu par le président McMahon, à qui il a présenté ses lettres de créance.

Le général Chanzy a accepté la place de gouverneur civil de l'Algérie. Il demande que les pouvoirs d'un gouvernement militaire lui soient transférés, pour faire plus à même de conserver les intérêts français dans cette province.

AUTRICHE.

Vienne, 7—Le choléra a disparu des pays adjacents au Danube.

OUBE.

Havane, 7 juin—Le capitaine général Pieltain a lancé un ordre requérant les propriétaires d'esclaves de fournir 3000 hommes pour travailler à de nouvelles fortifications.

Trocha, commandant les forces espagnoles, a été tué dans le récent combat de Manzanilla.

Des avis de Guatemala du 30 mai disent que le président a lancé un décret accordant la liberté religieuse dans l'Etat. Nombre d'églises protestantes vont être bâties.

WASHINGTON.

Washington, 7.—Ce qui suit est l'opinion de l'avocat-général sur la question soumise par le département de la guerre, à propos des prisonniers Modocs :

Département de la justice, 7 juin 1873.

Au Président :

Monsieur,

En 1864, les Etats-Unis firent un traité avec les Modocs, par lequel les termes duquel ils devaient résider sur une réserve dans l'Oregon. En automne dernier, comme ils refusaient obstinément de leur quitter leur étaient réservés, un détachement militaire fut envoyé pour les faire retourner dans leur réserve. Ayant refusé d'obéir, ils provoquèrent l'emploi de la force, et des conflits eurent lieu entre eux et les troupes. Bientôt après, quelques citoyens paisibles et leurs familles furent massacrés par les Indiens.

Ils se retranchèrent alors dans les Lava Beds du volcanique et il s'en suivit divers engagements où du monde fut tué des deux côtés. Les troupes des Etats-Unis furent repoussées. Pendant les hostilités des négociations furent entamées pour la paix et, le 15 avril dernier, le général Canby, le révérend A. M. Thomas et M. Meacham, se rendirent à un point convenu entre les forces opposées. Ils y trouvèrent le capitaine Jack avec quelques-uns des autres chefs et, pendant qu'ils étaient engagés dans un pourparler, le général Canby et M. Thomas furent traîtreusement assassinés et M. Meacham grièvement blessé par les Indiens présents dans cette occasion. Des batailles suivirent et le capitaine Jack a été pris avec presque toute sa tribu. Ils sont maintenant entre les mains des autorités militaires.

Le général Sherman, dans une communication au secrétaire de la guerre, à la date du 3 du courant, recommande de faire juger par le tribunal militaire ceux des Indiens qui ont violé la loi militaire. Cette recommandation est approuvée par le Secrétaire de la guerre.

L'Avocat-général se livre ici à une longue et savante discussion, où quelques-uns des points les plus élevés du droit international sont traités. Il conclut que le commandant militaire peut être nommé pour juger ceux des Modocs qui sont accusés d'offenses contre les lois occupant de la guerre, et s'ils sont trouvés coupables ils peuvent être sujets à tels châtiments que ces lois requièrent ou justifient.

Très respectueusement votre obéissant serviteur,

GEO. H. WILLIAMS,
Avocat-général.

Observations météorologiques.

Washington, 7.—Probabilités.—Pour les Etats du Sud Atlantique et du Golfe, temps couvert et pluie passagère.

NEW-YORK.

New York, 7.—L'hon. John Prentiss, le pluvieux dire éditorie et des compositeur, vient de mourir à Keene, N. H., à l'âge de 96 ans. Il avait fondé le N. H. *Sentinel*, en 1793, et l'avait dirigé pendant 44 ans.

New York, 7.—Arrivée, les steamers Arkansine et South-Carolina. Arrivé à destination, le steamer Java.

Actes de brutalité des volontaires espagnols.

Une lettre de la Havane dit que les officiers des volontaires espagnols, après avoir capturé le corps mort du général cubain Agramonte, l'ont rempli de kerosine et y ont mis le feu. Le corps a été réduit en cendres. Ces cendres ont été ramassées et mises dans deux vases qui ornent maintenant la chambre du président, au Casino de l'ouest Principe.

On dit qu'un Américain, nommé Henry Reeve, a été nommé successeur d'Agramonte, au commandement des forces cubaines, et depuis le jours où ces lignes sont écrites, le colonel Revelin, le drogman Krebel et le gouverneur de chaque province que traversera le train.

Vient ensuite un grand wagon de famille à huit compartiments, qui est occupé par les deux médecins du shah, huit hauts dignitaires de la cour et chambellans, deux maîtres des cérémonies, le commandant des gardes du corps et deux aides de camp du shah. Six autres aides de camp occuperont le dixième wagon du train. Les deux derniers wagons (de 3e classe) sont destinés aux gardes du corps et aux domestiques persans du shah; les domestiques russes, deux courriers de cabinet et un rastolionaire servant placés dans un wagon de troisième classe, entre le wagon des bagagges et la cuisine.

LE COMMERCE DES FLEUVES.— Quelques curieux détails donnés par le *Sport* sur le commerce des fleuves :

Les belles dames qui aiment les parfums dont la violette est le base, apprendront avec intérêt qu'à la réunion Impériale qui s'est tenue à Grasse, pays classique des parfumerie, le prix de la violette a été très élevé cette année. Le kilogramme de ces fleurs est monté à 4 francs. A Rice, elle n'est coté que 3 francs.

Dans ces pays de fleurs, les violettes ainsi que les fleurs d'oranger se vendent au poids, tant il y a, tant elles tapissent le champ partout. Dans le midi, rons de Gênes, la production de ces fleurs est encore plus extraordinaire, à ce point que parfois leur récolte est si considérable qu'on en fait des pâtures pour les chèvres ainsi de leur usage.

Il n'est pas rare de trouver des marchands qui, en Provence, en achètent deux ou trois cents kilogrammes. Figurez-vous les litres de parfums dont ils incombent le monde.

Il en est de même pour les roses : le prix du kilogramme est ordinairement de 50 à 60 centimes. Cette année, il n'est élevé à 2 fr., et on les achète avec fureur. Comme les violettes, combien de roses pour faire 100 kilogrammes?

Bientôt va commencer la vente des fleurs d'oranger, qui se débitent sous un poids en sucre, et dont le prix varie ordinairement entre 18 et 20 centimes, à Grasse.

BOSTON.

[illegible] Boston, dans la Bourse, [illegible] Une compagnie [illegible] Boston.

Boston, 7 juin.—La cour décide que les jurés ne peuvent être [illegible] quand les liens sont [illegible] pour la vente des liqueurs.

Boston, 7—James Cox, le caissier indélé, est accusé d'avoir fait 24 faux. Ses [illegible] de $500,000.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 7—Le steamer Illinois, de la ligne américaine de Liverpool, a été lancé à 11 heures d'une manière brillante. La rivière était couverte de steamers remplis de spectateurs, pendant que les quais étaient bordés de monde. Quatre canons de petite ligne, sont maintenant à bord et deux de ces steamers seront envoyés en Europe dans le courant de juillet.

MEMPHIS.

Memphis, 7 juin.—L'exposition causée par le choléra continue. Il n'est rapporté [illegible] Le foire industrielle du Tennessee a été ouverte [illegible] ce matin.

SAN FRANCISCO.

Mort du Capt. Jack et de plusieurs autres Modocs.

San Francisco, 7.—Des dépêches adressées par Leva Beds depuis la réduction du Capt. Jack. Ce dernier dit qu'il s'est rendu parce qu'il ne pouvait tenir plus longtemps.

L'opinion est que le général Davis fera fusiller le capitaine Jack, Boston Charley et Schonchin, sans attendre aucunes suggestions des autorités civiles. Le cependant du *Bulletin* a eu une conversation avec Al. Ollarley, qui a dit qu'une majorité des captifs sont prêts à mourir comme des hommes. Le capitaine Jack ne se cache de rien. Il dit parle à personne excepté à son neveu, Mary. B. Charley dit qu'il reste encore une douzaine de Modocs. Les hommes du colonel Green leur donnent la chasse.

Camp Boyle, 5.—Hier, assez tard dans l'après-midi, un détachement d'artilleurs est arrivé au camp avec 20 potentiers de juniper, droits et propres, non destinés évidemment à faire des Gates pour les prisonniers. On a appris, du reste, de source, que le général Davis veut élever un échafaud pour l'exécution d'une douzaine de Modocs les plus meurtriers et les plus dangereux de la tribu. L'exécution aura lieu demain matin au lever du soleil.

Sheppy Rom arrive en ce moment d'un tiot du lac Klamith avec Rehu, la femme de Jack, et trois enfants.

Une dépêche postérieure dit : Le général Davis, après avoir pris tous les arrangements pour l'exécution des Modocs, a reçu de Washington l'ordre de garder les prisonniers jusqu'à nouvel ordre. L'ouvre que le général avait en vue est donc interrompu pour le moment. Cette nouvelle, dit-on, a causé un profond dégoût aux troupes du camp.

Entrevue avec le capitaine Jack.

San Francisco, 7 juin—Un correspondant écrivant du camp Boyle, à la date du 4, dit : "J'ai eu une entrevue avec le capitaine Jack avec l'aide d'un interprète. Il se tint tout d'abord sur la réserve. Il fait, il ne prit pas garde à moi. Mais un sieur Mary à la fin le décida à parler. Sa première remarque fut une plainte à l'occasion de ses blessures.

Il dit qu'il se sentait ravagé 48 niveaux d'un cheval. Il n'a pas peur de mourir et n'a aucune idée de l'éviter. En parlant, ses yeux brillaient comme ceux d'un lion dans la rage. Il a refusé de répondre à toute question se rattachant à la guerre.

Quand je lui demandai son âge, il me donna à entendre qu'il avait 38 ans, et il ajouta, en soupirant, qu'il était dans sa 38e année. Il a dit que les blancs avaient commencé les guerres, et qu'il ne pensait que pour payer une vieille dette.

Une observation attentive de la figure de Jack fortifie l'impression produite tout d'abord à première vue. Il est tout à fait Indien; sa tête est large, ouverte et fortement attachée sur ses épaules. Ses yeux sont noirs et brillants et les os de ses joues sont prédominants.

Son nez est symétrique et légèrement aquilin; ses lèvres sont minces et combinées avec son menton, et indiquent l'esprit de résolution qui l'a rendu fameux. Son teint est brun et son visage est agréable à voir. Somme toute, c'est un homme qui saisit à première vue, et, parmi des milliers d'hommes, on le prendrait tout de suite pour un chef.

Bien que convert de fers, il est encore respecté par les Indiens.

Le général Davis est sûr que Jack a tenté de s'échapper hier soir avec l'aide de ses confédérés du dehors, car l'examen de ses fers a fait découvrir que la lime avait été mise en pièces pour le délivrer.

Nous avons ici 128 captifs.

Fritz de Black Jim.

Le même correspondant dit qu'on a fait prisonniers trois autres Modocs, parmi lesquels Black Jim, si redouté par ses meurtres et si aborré des Oregonians.

DIVERS.

Tolède, 7 mai.—La perte causée par le feu de la nuit dernière est estimée à $250,000.

Cleveland, O., 7—L'Institut Homœopathique s'est ajourné pour se réunir de convenir à Niagara Falls, le 3 juillet 1874.

PASSES.

Passe à la Loutre, 7—Arrivée, le brick espagnol Nuevo Cooperico, en 11 jours, de Santiago de Cuba, sur lest; la goélette Eastern Queen, en 6 jours de Kustan, avec des fraises.

RIVIERES.

Etat du Fleuve, Bateaux, &c.

Vicksburg, 7—Descendant, le steamer City of Quincy. Temps nuageux et chaud. Le fleuve baisse.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool, 7—Coton plat. Uplands 8 7/8. Orleans 9 1/16. Vendu 8000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 7—Coton calme. Vendu 807 balles, Midd. 19 1/4. Orleans 19 3/4.

New-York, 7—Argent facile. Change 109 à 110 1/8. Or 116.

Mobile, 7—Coton calme. Bonne demande. Midd. 17 9/4 à 18.

Charleston, 7—Coton calme. Midd. 18 1/4. Stock 11, 681 balles.

Savannah, 7—Coton plat et lourd. Mid. 18 1/8. Stock 18,556.

Galveston, 7—Coton sans changement. Bon ordinaire 14 1/4.

—Nous trouvons dans la *Gazette* (russe) de l'*Académie* les détails suivants sur la composition du train qui doit amener à Saint-Pétersbourg S. M. le shah de Perse :

Le train se composera de douze wagons, dont un pour les cuisines et un autre pour la cuisine; un troisième sert de salle à manger. Le grand wagon impérial dans lequel voyagera Sa Majesté persane, se compagnie de son grand-vizir, sera le dernier à partir de la locomotive. Ce wagon sera précédé du petit wagon impérial, dans lequel prendra place le ministre de la maison du shah et les princes.

Le wagon des ministres, placé en avant du petit wagon impérial, est destiné à l'Exc. le ministre de l'ordre près la cour de Russie, le secrétaire du shah, le ministre des travaux publics, le ministre par intérim des affaires étrangères, le grand maître des cérémonies, un autre secrétaire et le grand chambellan. Derrière le wagon du shah se trouve celui destiné à M. Falde-de-camp général prince Mansurow, le Bénéal, aide-de-camp de l'empereur, le colonel Kavalne, le drogman Krebel et le gouverneur de chaque province que traversera le train.

Vient ensuite un grand wagon de famille à huit compartiments, qui est occupé par les deux médecins du shah, huit hauts dignitaires de la cour et chambellans, deux maîtres des cérémonies, le commandant des gardes du corps et deux aides de camp du shah. Six autres aides de camp occuperont le dixième wagon du train. Les deux derniers wagons (de 3e classe) sont destinés aux gardes du corps et aux domestiques persans du shah; les domestiques russes, deux courriers de cabinet et un rastolionaire servant placés dans un wagon de troisième classe, entre le wagon des bagagges et la cuisine.

—Dans la dernière s'ance du Grand-Conseil de Genève, un membre a adressé une interpellation tendant à faire expulser de la Suisse une certaine Françoise réfugiée.

M. Girod, président du département de la police, a répondu :

—Les réfugiés ne sont montrés indignes de l'asile que la Suisse leur a offert.

Parmi les réfugiés espagnols figurent Courderay et Cyrille : ce dernier, on se le rappelle, avait déjà été expulsé par le gouvernement italien.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 7 juin 1873.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
7 juin.....	1,306,249 11	213,394 53
Même temps, la semaine dernière.....	970,764 67	119,769 21
Total de la semaine dern.;	7,771,609 26	1,042,399 73
Total de la semaine préc...	6,801,885 14	997,276 91

Le marché monétaire est resté calme et facile. Les offres ne sont nombreuses et dans les banques ni en debors.

Nous voyons, par le rapport hebdomadaire du Clearing House, que les banques ont un peu plus forte, mais que le chiffre des balances est à peu près, à une chose que la semaine dernière. Le papier de premier ordre, avec en sus parcelles collatérales, est toujours coté à 9 à 10 pour cent dans un, le papier de 2e ordre, et le 3e à 3 à 10; le papier hypothécaire de premier ordre à 9 à 10 et celui de second ordre à 12.

L'or a ouvert à 117 3/8 à 117 5/8 contre 118 à New-York il n'a pas été rechercher et a fermé à 117 3/8 à 117 5/8 contre 118 à l'ouverture à New-York. Les transactions comprennent [illegible] dont [illegible] à 117 5/8, [illegible] à 117 7/8, $50,000 à 117 3/4 à 118, $18,000 (1800, [illegible] à 118. Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les deux piastres américaines cent encore été coté à 100 à 110; les piastres mexicaines à 1 1/2 pour cent de plus que l'or, les nouvelles, de 4 les anciennes.

Le change sterling a été négligé, et la clôture, les taux des banques avaient légèrement haussé. Les opérations ont porté sur 2800 livres, dont 2600 commerciaux à 127 1/2, 1000 clear 30, à 127 3/4, 2600 de banque, à 128 et 1000 de pour ventes à 127 3/4, 2600 clear, à trois jours de date, à 129 1/4.—On n'a pas annoncé de ventes de francs ou de marcs d'Allemagne.

A la clôture, les traites sterling étaient cotée à 126 1/2 à 126 3/4 pour les banques; les francs, à 4 80 à 4 48 pour le change particulier; le change des banques, à 4 45; les marcs d'Allemagne nominaux.

On n'a pas enregistré beaucoup de change américain. Les traites particulières se sont négociées à 1/4 escompte, et les opérations s'élèvent à $160,000, sur New York, à vue, y compris $85,000 en change de commerce à 1/8 pour cent de prime, $10,000 dito à 3/4 de pair, $20,000 en change de commerce, $25,000 et $50,000 de banquiers et $25,000 de banques à 3/16.

Les banques ont continué de tirer sur New York à 3/8 pour cent de prime, mais le change particulier a été coté à 1/16 à 3/32 contre 1/8 hier.

MM. Girardey & Co. ont vendu, à Pauillac, 40 actions du Mississippi Agricultural Fair Association à $400 ; 1/4 du Jockey Club à $50 ; 3/4 de N.-O. Mutual Insurance Co. à 40 ; 5 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands à $61. MM. Hall & Hodgson ont vendu